JURISGUIDE | GUIDE POUR LA RECHERCHE D'INFORMATIONS EN SCIENCES JURIDIQUES

OUVRAGES JURIDIQUES : PANORAMA

Cette fiche offre une vision d'ensemble des différents types d'ouvrages juridiques de niveau universitaire existants.

PLAN DE L'ARTICLE

1. Manuels
2. Traités
3. Encyclopédies
4. Mémentos
5. Mélanges
6. Actes de colloques et de congrès et travaux universitaires
7. Ouvrages de méthodologie

1. Manuels

Conçus pour servir de complément aux cours, ces ouvrages traitent de toutes les matières étudiées dans les cursus.

Ils s'adressent aux étudiants (en priorité niveau licence, mais également master). Les spécialistes y trouveront aussi l'essentiel d'un sujet dans un exposé clair, synthétique, complet et actualisé, puisque les manuels sont fréquemment réédités pour intégrer les nouveaux apports législatifs, jurisprudentiels ou doctrinaux.

Le repérage des manuels parmi les ouvrages peut se faire :

- par le titre de l'ouvrage, qui est généralement le reflet exact des matières enseignées (ex : *Introduction générale au droit, Manuel de droit des successions*) ;
- par la collection :
 - Cours et Hypercours chez Dalloz
 - Cours, Manuel et Exercices pratiques chez LGDJ
 - Objectif droit et Manuels chez LexisNexis
 - Thémis aux Presses universitaires de France
 - Droit fondamental chez PUF
 - etc.

2. Traités

Les traités sont la forme la plus approfondie de l'enseignement universitaire. Apparus dès la fin du 19ème siècle, ils ont connu leur heure de gloire grâce à de grands penseurs juridiques.

Généralement le titre indique qu'il s'agit d'un traité (*Traité de droit administratif*, par exemple).

Certains éditeurs ont regroupé les traités dans une collection particulière :

- Précis chez Dalloz
- Traités et Précis fiscal chez LexisNexis
- Corpus chez Economica
- Traités chez LGDJ

- Etudes internationales chez Pedone

3. Encyclopédies

En droit, ce terme désigne un ensemble de publications spécialisées ayant vocation à rassembler les connaissances nécessaires pour appréhender l'état du droit dans une spécialité. La liste suivante répertorie les plus connues d'entre elles (les liens cliquables renvoient aux fiches documentaires Jurisguide) :

- Editions Dalloz : **Encyclopédie juridique Dalloz** (sur Dalloz.fr)
- **Editions Lamy :** Ouvrages Lamy (en version papier et sur Lamyline.fr)
- **Editions LexisNexis** : JurisClasseurs (en version papier et sur Lexis360intelligence.fr)
- **ELnet (Editions législatives)** : Dictionnaires permanents (en version papier et sur ELnet.fr)
- **Lexbase** : Ouvrages juridiques Lexbase (sur Lexbase.fr)

Pour en savoir plus, voir notamment la fiche pédagogique "**Encyclopédies : panorama**".

4. Mémentos

Un mémento est une sorte d'aide-mémoire présentant une synthèse des connaissances de base dans une matière.

Le repérage des mémentos peut se faire grâce à la présence du terme "mémento", "l'essentiel" ou "panorama" dans le titre ou le nom de la collection.

Exemples : Mémentos et Carrés Gualino, Mémentos Dalloz...

Remarque : les Editions Francis Lefebvre publient une collection intitulée "Mémento", mais qui diffère totalement des mémentos traditionnels. Destinés à des spécialistes, ces mémentos présentent un panorama complet des connaissances nécessaires à une spécialité, envisagé sous un angle pratique et organisé selon une méthodologie simple permettant d'accéder rapidement à l'information.

5. Mélanges

Les mélanges sont des recueils d'études rédigées afin de rendre hommage à un maître de la discipline, dont le nom apparaît dans le titre retenu. Ces ouvrages peuvent parfois être difficiles à repérer, du fait notamment de la présence de plusieurs auteurs et de la variété des appellations ("mélanges", "études offertes à", "écrits en hommage à", "liber amicorum", etc.).

Attention : tous les catalogues de bibliothèques ne permettent pas de faire des recherches d'articles de mélanges. Ainsi, à moins de déjà connaître le fonctionnement du catalogue utilisé, il vaudra mieux lancer une recherche en utilisant comme mots-clés le nom de la personne à qui il est rendu hommage, et le nom du directeur de la publication (s'il y en a un) et/ou l'appellation retenue (si on la connaît). Exemple : utiliser les mots-clés "bouloc" et "mélanges" pour trouver l'ouvrage intitulé *Les droits et le Droit : mélanges dédiés à Bernard Bouloc* (Dalloz, 2007).

Lien vers la **fiche Jurisguide sur les mélanges**

6. Actes de colloques et de congrès et travaux universitaires

Pour approfondir la recherche vers les travaux universitaires (thèses et mémoires), se reporter à la **page correspondante**.

6.1. Actes de colloques et de congrès

Cette catégorie regroupe les actes ou comptes-rendus de manifestations scientifiques telles que : colloques, congrès, entretiens, journées d'études, rencontres, séminaires, symposium, tables rondes.

Dans les catalogues des bibliothèques françaises, la recherche peut se faire avec le sujet "Congrès" quelle que soit la

forme de la manifestation.

Certains éditeurs ont une collection dédiée :

- Thèmes et commentaires chez Dalloz
- Les grands colloques chez LGDJ
- Colloques et essais chez l'Institut francophone pour la justice et la démocratie
- Actes de colloques aux Presses de l'Université de Toulouse 1 Capitole
- Colloques chez Université Panthéon-Assas.

6.2. Travaux universitaires

Certaines sont éditées dans des collections dédiées :

- Nouvelle bibliothèque des thèses chez Dalloz
- Recherches Juridiques chez Economica
- Bibliothèque de droit [complété par privé, public, social...] chez LDGJ
- Thèses chez LexisNexis
- Collection des thèses à l'Institut francophone pour la justice et la démocratie

7. Ouvrages de méthodologie

Les ouvrages de méthodologie permettent de se former aux divers exercices proposés en cours ou en travaux dirigés : dissertations, commentaires d'arrêt, cas pratiques, travaux dirigés, exercices, etc. Ils permettent aussi d'acquérir des méthodes de travail.

Le repérage de ces documents peut se faire par le titre de l'ouvrage (*Je veux réussir mon droit*, *La méthodologie du commentaire d'arrêts en schémas*, *Travaux dirigés du droit des [nom du droit concerné]*).

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous contrat Creative Commons

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité
Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale
Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique
Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)
Pour la version intégrale du contrat : voir le code juridique Creative commons.